

**05 49 49 94 94**

Novembre à mai : lundi à vendredi, 8 h 30 - 18 h  
Juin à octobre : lundi à vendredi, 8 h 30 - 18 h 30  
et samedi : 9 h - 12 h 30  
tarification ordinaire, sans surcoût



CENTRE DE RELATION CLIENT  
www.marque-nf.com

Pour faciliter votre inscription, suivez nos conseils, étape par étape.

## ÉTAPE 1 : LISEZ ATTENTIVEMENT LES DOCUMENTS D'INFORMATION

- ▶ la **Notice descriptive** de votre formation
- ▶ tout autre document portant la mention « à conserver »

N.B. Vérifiez les dates d'inscription des formations choisies (certaines formations ont une date limite d'inscription).

## ÉTAPE 2 : REMPLISSEZ LISIBLEMENT LES DOCUMENTS D'INSCRIPTION

- ▶ la **Fiche d'inscription**
- ▶ tout autre document portant la mention « à renvoyer »

## ÉTAPE 3 : RETOURNEZ VOTRE DOSSIER, COMPLET, SIGNÉ, À L'ADRESSE INDIQUÉE EN HAUT À GAUCHE DE LA FICHE D'INSCRIPTION

- ▶ Indiquez sur l'enveloppe en haut à gauche, l'intitulé complet des formations demandées.
- ▶ Vérifiez que vous avez joint toutes les pièces demandées à votre dossier d'inscription.
- ▶ Joignez votre titre de paiement et les pièces indiquées en fonction du mode de paiement choisi.

Si vous vous inscrivez à plusieurs formations pour lesquelles les dossiers d'inscription sont à retourner à des adresses différentes, retournez ensemble ces dossiers (complets, signés) à l'adresse de votre choix.

## ÉTAPE 4 : VOUS RECEVREZ EN RETOUR LES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES A VOTRE ENTRÉE EN FORMATION

- ▶ **une confirmation d'inscription** contenant notamment votre *indicatif* (numéro d'inscription) et votre *numéro d'inscrit*

Et, selon les formations, en fonction du contenu pédagogique et des services associés (se référer à la notice descriptive) :

- ▶ **les identifiants** pour accéder à un site internet dédié,
- ▶ **les documents pédagogiques**, adressés en un seul ou plusieurs envois, selon l'importance et la durée de la formation.

*Merci d'avoir choisi le CNED*

### **Important : le CNED ne procède pas aux inscriptions aux examens et aux concours.**

A l'exception du titre de *Secrétaire médical(e) et médico-social(e)*, pour lequel cela est spécifiquement mentionné dans la notice descriptive, le CNED n'est pas compétent pour organiser les examens et les concours ou pour procéder à l'inscription à ceux-ci. Vous devez effectuer vous-même les démarches nécessaires auprès de l'organisme ou de l'administration concerné(e). Renseignez-vous le plus tôt possible sur les conditions, les dates d'ouverture et de clôture de ces inscriptions.



CNED

# FICHE D'INSCRIPTION

Brevet de Technicien Supérieur 2014/2015

Un conseiller à votre écoute

05 49 49 94 94

Novembre à mai : lundi à vendredi, 8 h 30 - 18 h  
Juin à octobre : lundi à vendredi, 8 h 30 - 18 h 30  
et samedi : 9 h - 12 h 30  
Tarification ordinaire, sans surcoût



CENTRE DE RELATION CLIENT  
www.marque-nf.com

Dossier complet à renvoyer à :

CNED

2 boulevard Léonard de Vinci

CS 51000

86980 CHASSENEUIL FUTUROSCOPE Cedex

► Votre employeur ou un organisme financeur prend en charge votre action de formation

Vous êtes salarié de la fonction publique en congé de formation (Cfp) ?

Demandez à nos conseillers le dossier d'inscription adapté à votre situation : vous relevez peut-être de la formation professionnelle continue.

► Vous résidez à l'étranger pendant votre scolarité ? Téléchargez sur [www.cned.fr](http://www.cned.fr) le dossier d'inscription spécial « international ».

**1 L'INSCRIT** À remplir en majuscules

Réservé au CNED \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Nom de famille (de naissance) \_\_\_\_\_

Prénoms \_\_\_\_\_ Sexe  M  F Nationalité \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Lieu de naissance \_\_\_\_\_

Département de naissance \_\_\_\_\_ Pays de naissance \_\_\_\_\_

Adresse d'envoi des cours en France \_\_\_\_\_

(au besoin, indiquez : « chez M. ... », « Lycée... ») \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Pour l'outre-mer, département ou collectivité \_\_\_\_\_

Adresse électronique \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Tél. fixe \_\_\_\_\_ Tél. portable \_\_\_\_\_ Autre tél. \_\_\_\_\_

Autorisez-vous le CNED à communiquer vos coordonnées aux inscrits qui suivent la même formation ?  Oui  Non

Si vous avez déjà été inscrit au CNED, indiquez votre dernier indicatif \_\_\_\_\_

Votre situation professionnelle  1 - Lycéen, étudiant  3 - À la recherche d'un emploi  5 - Retraité

2 - En activité professionnelle  4 - Au foyer

6 - Autre, précisez \_\_\_\_\_

Si vous exercez une activité professionnelle **au moment de votre inscription**, précisez laquelle \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ainsi que le nombre d'heures travaillées par semaine

Moins de 20h  20h  Plus de 20h  Emploi saisonnier

Si vous êtes à la recherche d'un emploi, êtes-vous inscrit(e) au Pôle emploi ?  Non  Oui

Si oui, suivez-vous votre formation dans le cadre du PPAE (projet personnalisé d'accès à l'emploi)  Non  Oui

Avez-vous déjà interrompu votre scolarité plus d'une année scolaire ?  Non  Oui, précisez le motif \_\_\_\_\_

Vous vous inscrivez dans le but

de vous perfectionner ou  
d'actualiser vos connaissances

de présenter l'examen de \_\_\_\_\_

**Important** : le CNED n'inscrit pas aux examens. Vous devez vous renseigner auprès du rectorat de votre académie sur les conditions ainsi que sur les dates d'ouverture et de clôture des inscriptions.

**Attention** : cette demande d'inscription concerne la session 2014-2015. Si vous souhaitez vous inscrire à la session 2015-2016, demandez un nouveau dossier d'information et d'inscription à partir du mois d'avril 2015.

**DOCUMENT À RENDRE**

**8BTS0FIX14 - 1/3**

**Études** (vous pouvez compléter au besoin sur papier libre)

Année scolaire	Formation	Etablissement	Libellé du diplôme	Obtenu	Ou niveau atteint
				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

**Expérience professionnelle** (vous pouvez compléter au besoin sur papier libre)

Dates	Durée	Stages suivis (contenu)

Dates	Durée	Emplois (qualification précise de la fonction exercée)

**2 DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT**

Pour une inscription en formation complète des candidats de la voie scolaire <i>(voir la notice descriptive)</i>		Justificatifs complémentaires à fournir si vous êtes âgé(e) au jour de l'inscription de 16 ans, à moins de 29 ans
En 1 <sup>re</sup> année	<input type="checkbox"/> copie du diplôme du Baccalauréat ou du titre ou diplôme classé ou homologué de niveau IV <input type="checkbox"/> ou pour les titulaires de diplôme(s) étranger(s) : attestation de niveau délivrée par le CIEP ( <a href="http://www.ciep.fr">www.ciep.fr</a> ) <input type="checkbox"/> ou tout document (relevé de notes du Baccalauréat, relevé de notes du 3 <sup>ème</sup> trimestre, certificat) attestant d'une scolarité complète conduisant à l'un des grades, titres ou diplômes ci-dessus <input type="checkbox"/> demande de dispense de devoirs éventuellement : voir le référentiel du BTS et joindre une attestation du rectorat de votre académie	<input type="checkbox"/> copie d'une pièce d'identité ou du titre de séjour, quelle que soit votre nationalité, française ou étrangère  Et, si vous avez interrompu votre scolarité plus d'une année scolaire, pour raisons médicales ou pour suivre un stage à l'étranger : <input type="checkbox"/> certificat médical <input type="checkbox"/> ou attestation de stage
En 2 <sup>e</sup> année	<input type="checkbox"/> copie du relevé de notes de 1 <sup>re</sup> année et de l'avis de passage en 2 <sup>e</sup> année ou demande d'aménagement* <input type="checkbox"/> Pour les redoublants, copie du relevé de notes de l'examen <input type="checkbox"/> demande de dispense de devoirs éventuellement	
Pour tout inscrit de moins de 28 ans ou 28 ans au cours de l'année universitaire (du 01/10/14 au 30/09/15), résidant en France (métropolitaine, Dom)	<input type="checkbox"/> fiche Sécurité sociale jointe à ce dossier, accompagnée en cas de non affiliation de la pièce justificative demandée (page 2).	

**Pour une inscription en formation complète des candidats de la voie de la formation professionnelle continue***(voir la notice descriptive)* éventuelle demande de positionnement\***Pour les demandeurs d'emploi inscrits au Pôle emploi** la notification Pôle emploi

Et si la formation est suivie dans le cadre d'un PPAE (projet personnalisé d'accès à l'emploi) :

 l'imprimé AISF (attestation d'inscription à un stage de formation) que votre conseiller Pôle emploi vous remettra**Pour toute inscription** un RIB en cas de règlement par prélèvements automatiques le chèque, si vous choisissez ce mode de paiement (cf. paragraphe 5 suivant) le reçu, comme preuve du paiement, en cas de règlement par virement\* Pour obtenir un dossier d'aménagement/positionnement, rendez-vous sur <http://www.cned.fr>, rubriques Etudiant > BTS > Aménagement / positionnement, et suivez les instructions.N.B. Si vous résidez à l'étranger pendant votre scolarité, téléchargez sur [www.cned.fr](http://www.cned.fr) le dossier d'inscription spécial « international ».

### 3 FORMATIONS CHOISIES

Formations (intitulés complets)			Référence	Tarif	
Options obligatoires (cochez obligatoirement une LV1) <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Espagnol <input type="checkbox"/> Portugais <input type="checkbox"/> Italien					
Options facultatives (si la formation en comporte)			Référence	Tarif	
Sécurité sociale étudiante <input type="checkbox"/> Pas d'affiliation <input type="checkbox"/> Affiliation obligatoire gratuite <input type="checkbox"/> Affiliation obligatoire payante			Montant de la cotisation en cas d'affiliation payante		
Produits complémentaires (cédéroms, DVD...)			Référence	Tarif	
Prestations en présence	Centre de formation Lieu d'accueil	N° obligatoire	Durée	Réservé au CNED	Tarif
<b>Total à régler</b>					

### 4 MODE DE PAIEMENT CHOISI

Renseignements au 05 49 49 94 94

▶ Joignez à cette fiche d'inscription votre titre de paiement et les pièces indiquées en fonction du mode de paiement choisi.

#### En plusieurs fois par prélèvements automatiques

*Voir modalités sur le mandat de prélèvement SEPA joint*

▶ Joindre le **mandat de prélèvement SEPA**, complété, daté et signé, et un **RIB récent** (format IBAN BIC)

*N.B. En cas d'inscriptions multiples, vous pouvez souscrire un seul mandat de prélèvement SEPA, même si les dossiers d'inscription concernent différents sites du CNED : retournez ensemble ces dossiers au site de votre choix, avec un seul mandat complété.*

#### En 1 fois par chèque à l'ordre de l'agent comptable du CNED

▶ Joindre le **chèque**

▶ Indiquer au dos les noms, prénoms des inscrits et les références des formations

#### En 1 fois par virement à l'ordre de l'agent comptable du CNED

*Les frais d'émission du virement sont à votre charge*

Sur le compte : IBAN (International Bank Account Number) : FR76 1007 1860 0000 0010 0268 573

BIC (Bank Identifier Code) / SWIFT : TRPUFRP1

Domicilié à la DRFIP Poitou-Charentes et Vienne, 11 rue Riffault, BP 549, 86020 Poitiers cedex

▶ Joindre le **reçu**, comme preuve du paiement

▶ Indiquer dans la zone « libellé » les noms et prénoms des inscrits

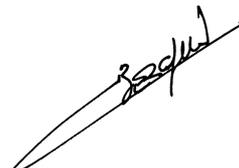
Je déclare avoir pris connaissance des conditions de délivrance des formations du CNED et du contenu de la notice descriptive de la formation choisie et les accepter.

Pour toute inscription à une formation complète au tarif subventionné, j'atteste sur l'honneur ne pas être inscrit(e) dans un autre établissement d'enseignement public ou privé sous contrat (lycée, université...).

Date \_\_\_\_\_

**Signature obligatoire** \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Serge Bergamelli, directeur général du CNED





## Détermination de votre situation au regard de la Sécurité sociale (cochez les cases)

Si vous remplissez les 3 conditions ci-contre, cochez ci-après les cases correspondant à votre situation, et suivez les instructions du paragraphe « 2 - Mode d'emploi » (page 1).

- Vous êtes né(e) entre le 01/10/86 et le 30/09/99 (vous avez moins de 28 ans<sup>①</sup> ou 28 ans au cours de l'année universitaire, du 01/10/14 au 30/09/15)
- ET vous résidez en France (métropolitaine, Dom)
- ET vous vous inscrivez au CNED dans le cadre de votre scolarité en formation initiale<sup>②</sup>, à une classe complète de BTS ou à une préparation complète ou par domaines de compétences au diplôme de conseiller en économie sociale et familiale

<sup>①</sup> Sauf pour les reculs de limite d'âge. Cf. la notice descriptive de votre formation.

<sup>②</sup> Cf. la notice descriptive de votre formation. Pour les BTS, seuls les candidats de la voie scolaire sont concernés.

### ► Vous bénéficiez de la couverture sociale de l'un de vos parents

Votre âge au cours de l'année universitaire 2014/2015

Profession du parent (père ou mère) dont vous dépendez pour la Sécurité sociale	<input type="checkbox"/> de 16 à 19 ans né(e) entre le 01/10/95 et le 30/09/99	<input type="checkbox"/> 20 ans né(e) entre le 01/10/94 et le 30/09/95	<input type="checkbox"/> de 21 à 28 ans né(e) entre le 01/10/86 et le 30/09/94
<input type="checkbox"/> Salarié du secteur privé (et autre profession relevant du régime d'assurance maladie des salariés : artiste auteur, praticien ou auxiliaire médical conventionné) <input type="checkbox"/> Fonctionnaire, agent des collectivités territoriales <input type="checkbox"/> Exploitant ou salarié agricole <input type="checkbox"/> Banque de France	<b>Affiliation obligatoire gratuite</b>		<b>Affiliation obligatoire payante</b> (gratuite si vous êtes <b>boursier</b> ► Joignez la notification conditionnelle et ou définitive délivrée par le Crous)
<input type="checkbox"/> Profession relevant du régime d'assurance maladie des professions indépendantes (artisan, commerçant, industriel, profession libérale) <input type="checkbox"/> Profession relevant de régimes spéciaux : EDF-GDF, RATP, Mines, Militaires, Clercs et employés de notaires, Chambre de commerce de Paris <input type="checkbox"/> Fonctionnaire international <sup>①</sup>	<b>Pas d'affiliation</b> ► Joignez <b>obligatoirement</b> la copie de l' <b>Attestation de sécurité sociale du parent sur laquelle vous figurez</b> .		<b>Affiliation obligatoire payante</b> (gratuite si vous êtes <b>boursier</b> ► Joignez la notification conditionnelle et ou définitive délivrée par le Crous)  <sup>①</sup> Sauf si vous présentez une attestation de l'organisme international indiquant que vous bénéficiez d'une couverture maladie en qualité d'ayant droit.
<input type="checkbox"/> Profession relevant de régimes spéciaux : Port autonome de Bordeaux, Théâtre national de l'Opéra, Comédie française, Assemblée nationale <sup>②</sup> , Fonctionnaire international (ONU) <sup>③</sup> , Marine marchande (ENIM) <sup>②</sup> Pas d'affiliation jusqu'à 21 ans inclus. <sup>③</sup> Pas d'affiliation jusqu'à 25 ans inclus.	<b>Pas d'affiliation</b> ► Joignez <b>obligatoirement</b> la copie de l' <b>Attestation de sécurité sociale du parent sur laquelle vous figurez</b> .		<b>Affiliation obligatoire payante</b> (gratuite si vous êtes <b>boursier</b> ► Joignez la notification conditionnelle et ou définitive délivrée par le Crous)
<input type="checkbox"/> Agent de la SNCF	<b>Pas d'affiliation</b> ► Joignez obligatoirement la copie de l'Attestation de sécurité sociale du parent sur laquelle vous figurez.		

### ► Vous êtes né(e) entre le 01/10/86 et le 30/09/95 (20 à 28 ans au cours de l'année universitaire 2014/2015)

#### ► Pas d'affiliation dans les seuls cas suivants, à condition de joindre les pièces justificatives demandées

Vous êtes...	Pièces justificatives à fournir
<input type="checkbox"/> Bénéficiaire de la couverture sociale du conjoint, partenaire PACS ou concubin salarié	► Attestation de l'organisme assurant la prise en charge de l'étudiant(e) pour l'année universitaire (du 01/10/14 au 30/09/15).
<input type="checkbox"/> Étudiant(e) dans un établissement supérieur autre que le CNED au titre de l'année 2014/2015 (Université, IUFM...) (La réglementation vous impose de vous affilier auprès du 1 <sup>er</sup> établissement où vous vous inscrivez.)	► Photocopie de l'attestation d'affiliation à la Sécurité sociale étudiante ou de votre carte d'étudiant 2014/2015, délivrée par votre établissement, prouvant que vous avez acquitté le montant de votre cotisation. (Si vous n'êtes pas encore inscrit auprès de l'autre établissement, vous devez donc vous affilier par l'intermédiaire du CNED.)
<input type="checkbox"/> Salarié(e) (contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée, couvrant <b>tous les mois</b> du 01/10/14 au 30/09/15) <b>ET</b> vous effectuez au moins 120 heures par trimestre ou au moins 60 heures par mois.	► Photocopie de l'intégralité du (des) contrat(s) de travail à durée indéterminée ou déterminée. (Si la durée mentionnée sur votre contrat de travail ne couvre pas la totalité de l'année universitaire 2014/2015, vous êtes alors dans un cas d'affiliation obligatoire payante.)
<input type="checkbox"/> Personnel de l'éducation nationale (maître auxiliaire, maître d'internat, surveillant d'externat, assistant d'éducation, assistant pédagogique...)	► Photocopie du PV d'installation 2014/2015, ou si vous n'en disposez pas encore : copie de l'arrêté de nomination ou du certificat d'exercice. (Le PV d'installation devra dans tous les cas nous parvenir avant le 31/12/14.)
<input type="checkbox"/> Ressortissant(e) d'un État membre de l'Union européenne et/ou de l'Espace économique européen (EEE) (hors français résidant en France)	► Photocopie de la carte européenne d'assurance maladie, ou du formulaire E106, E109, E121 couvrant l'année universitaire.

#### ► Affiliation obligatoire gratuite si vous êtes boursier

Vous êtes...	Pièces justificatives à fournir
<input type="checkbox"/> Boursier pour 2014/2015	► Notification universelle (notification conditionnelle et ou définitive) délivrée par le Crous. (La copie de la <b>notification définitive</b> devra être envoyée dès que possible au CNED, sans quoi, vous devrez régulariser votre situation en vous acquittant du montant de la cotisation.)

#### ► Affiliation OBLIGATOIRE PAYANTE dans TOUS LES AUTRES CAS, même si vous êtes...

<input type="checkbox"/> Travailleur indépendant <input type="checkbox"/> <b>Sous contrat de travail dont la durée ne couvre pas la totalité de l'année universitaire</b> (CDD de courte durée, intérim, emploi saisonnier, ...) <input type="checkbox"/> À la recherche d'un emploi sans être inscrit au Pôle Emploi <input type="checkbox"/> <b>En maintien de droits (situation de droits gratuits)</b> . Cette situation cesse dès lors que vous vous inscrivez au CNED.	<input type="checkbox"/> Affilié(e) à une assurance personnelle <input type="checkbox"/> <b>Bénéficiaire de la CMU de base</b> <input type="checkbox"/> Bénéficiaire d'une allocation parentale d'éducation <input type="checkbox"/> Adulte handicapé(e)
---	---



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE DÉLIVRANCE DES FORMATIONS DU CNED applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2014

## Article 1er - Champ d'application des conditions

Les présentes conditions s'appliquent à l'ensemble des formations délivrées par le CNED sous réserve de conditions spécifiques applicables à certains publics, formations ou produits, et hors vente en ligne.

## Article 2 - Les formations

**2.1 -** Les caractéristiques et descriptifs de chaque formation et le cas échéant, les conditions administratives, pédagogiques et les périodes d'inscription, sont précisés dans les notices descriptives fournies pour chaque formation. Assurez-vous que les conditions requises pour s'inscrire sont remplies. Tout dossier reçu par le CNED après la date limite d'inscription lorsqu'elle est prévue au titre de la formation ne peut être pris en compte et sera retourné.

Toute demande ne respectant pas les conditions administratives ou pédagogiques peut être refusée par le CNED. Dans ce cas, le CNED s'efforcera de vous proposer une formation adaptée à chaque situation. Votre inscription à une formation du CNED vous est strictement personnelle. Tout transfert de l'inscription au profit d'un tiers ou mise à disposition de supports de cours, à quelque titre que ce soit (gratuit ou onéreux), est strictement interdit.

**2.2 -** Dans le cadre des formations développées en partenariat avec d'autres organismes, des modalités particulières sont susceptibles de figurer dans la notice descriptive de la formation concernée. Le cas échéant, ces modalités particulières se substitueront aux présentes conditions générales. En outre dès lors qu'une inscription auprès d'un organisme partenaire s'avère nécessaire, parallèlement à celle réalisée auprès du CNED, celle-ci s'effectuera selon les modalités propres à cet organisme.

## Article 3 - Modalités d'inscription

Tout choix de formation et de session d'inscription est définitif et ne peut donner lieu à changement de formation ou report d'inscription.

### 3.1 - Formation initiale du CP au BTS

En application de l'article R 426.2 du code de l'éducation, le CNED assure, pour le compte de l'Etat, le service public de l'enseignement à distance. A ce titre, il dispense un service d'enseignement à destination des élèves, ayant vocation à être accueillis dans une école élémentaire, un collège ou un lycée, et ne pouvant être scolarisés totalement ou partiellement dans un de ces établissements.

Pour vous inscrire, adressez-nous la fiche d'inscription dûment complétée, datée et signée, et accompagnée de l'ensemble des pièces justificatives demandées.

Selon votre situation, votre inscription sera gratuite ou soumise au règlement d'un tarif. L'ensemble des précisions utiles sur ce point figure dans le dossier d'inscription de chaque formation. Le tarif éventuellement dû représente un droit d'inscription et ne peut donner lieu à remboursement.

Après validation de votre fiche d'inscription par le CNED, vous êtes inscrit à votre formation et les premiers documents pédagogiques et/ou le code d'accès à vos formations en ligne vous sont adressés, conformément au calendrier de formation figurant dans la notice descriptive.

Toute demande complémentaire de produit de formation (cours à la carte, soutien...) est effectuée selon les modalités figurant à l'article 3.2 ci-dessous.

### 3.2 - Formation à titre individuel qualifiante, certifiante, diplômante ou libre

Pour vous inscrire, adressez-nous la fiche d'inscription (valant contrat) dûment complétée, datée, signée et accompagnée de votre règlement.

La date effective d'inscription est celle de la signature de la fiche d'inscription sous réserve de satisfaire aux conditions pédagogiques et administratives. Suite à la réception de votre fiche d'inscription par le CNED, une attestation d'inscription, les premiers documents pédagogiques et/ou les identifiants permettant d'accéder à un site internet dédié (selon la formation, son contenu pédagogique et les services associés : se référer à la notice descriptive), vous sont adressés, conformément au calendrier de formation figurant dans la notice descriptive.

Dans le cadre de cette inscription vous bénéficiez des dispositions de l'article 9 ci-après.

### 3.3 - Formation professionnelle continue des salariés et des demandeurs d'emploi et/ou bénéficiaires du RSA dont l'action de formation est prise en charge totalement ou partiellement

Pour toute demande de formation, vous devez remplir et retourner la fiche d'inscription. En cas de paiement total ou partiel effectué par un organisme financeur (organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) ou autres), vous devez obtenir, avant le début de la formation, une attestation de prise en charge auprès de l'organisme dont vous dépendez. Cette prise en charge doit être adressée au CNED avec la fiche d'inscription. Les sommes non prises en charge par l'organisme financeur seront dues par votre employeur ou vous-même. Une convention de formation professionnelle continue ou un contrat est ensuite établi par le CNED conformément aux prescriptions du code du travail (intitulé de la formation, prix, modalités de financement, cessation anticipée...). Dès réception de la convention ou du contrat signé, le CNED adresse les premiers documents pédagogiques et/ou les identifiants permettant d'accéder à un site internet dédié (selon la formation, son contenu pédagogique et les services associés : se référer à la notice

descriptive), conformément aux calendriers de formation figurant dans les notices descriptives jointes au dossier d'inscription.

### 3.4 - Inscription aux examens et concours

A l'exception des certifications professionnelles pour lesquelles cela est spécifiquement mentionné (S2MS notamment), le CNED n'est pas compétent pour organiser les examens et les concours ou pour procéder à l'inscription à ceux-ci. Il vous appartient d'effectuer les démarches nécessaires auprès de l'organisme ou de l'administration concerné.

Renseignez-vous le plus tôt possible sur les conditions ainsi que sur les dates d'ouverture et de clôture de ces inscriptions. A toutes fins utiles, des informations sont données dans les notices jointes au dossier d'inscription.

## Article 4 - Dispositions financières

**4.1 - Les tarifs applicables** sont ceux précisés dans la notice en vigueur au moment de votre inscription.

Tous nos tarifs sont en euro, franco de port et nets de taxe.

### Nos tarifs ne comprennent pas :

- le coût de l'acquisition de fournitures pédagogiques complémentaires à la formation (livres, cédéroms...). Le caractère facultatif ou obligatoire de ces fournitures est indiqué dans la notice descriptive de chaque formation,

- les frais annexes nécessaires à l'accessibilité aux services (téléphone, déplacement aux prestations d'accompagnement en présence et aux regroupements, connexions internet...),

- le cas échéant, les droits et frais d'inscription obligatoires pour les formations diplômantes (enseignement supérieur, BTS, ...) et les concours, payables auprès des établissements concernés,

- le cas échéant, la cotisation forfaitaire à la sécurité sociale des étudiants si votre affiliation est obligatoire et payable auprès du CNED,

- les éventuels frais de douane ou taxes locales sont à votre charge et relèvent de votre responsabilité. Nous ne sommes pas tenus de vérifier et de vous informer des droits de douane et taxe applicables.

Il vous appartient de vous renseigner auprès des autorités locales compétentes sur l'existence éventuelle de tels frais.

### 4.2 - Modes de paiement acceptés

- en une fois par chèque,

- en une fois par virement,

- en plusieurs fois par prélèvements automatiques,

dans les conditions précisées dans la fiche d'inscription et sur le Mandat de prélèvement SEPA.

En cas de non-paiement d'une échéance, les sommes restant dues deviennent immédiatement exigibles, le CNED se réservant le droit de recouvrer les sommes dues par les moyens légaux en vigueur et de suspendre le déroulement de votre formation. Tout impayé, toute présentation de paiement rejetée par la banque du client donnera lieu à une pénalité pour frais de dossier égale à 10% du montant des sommes exigibles.

## Article 5 - Modes et délais de livraison des supports pédagogiques

### 5.1 - Expéditions

Les formations comprenant des supports physiques peuvent donner lieu à un ou plusieurs envois distincts. La remise du (des) colis est effectuée à l'adresse indiquée sur la fiche d'inscription. Selon les situations, les expéditions pourront être réalisées en envois suivis. Le choix de l'opérateur postal appartient au CNED.

En toute hypothèse, pour toute inscription effectuée à partir de la date de début de formation, les délais moyens d'expédition du 1<sup>er</sup> colis à compter de la date d'inscription sont :

- Pour les envois en France métropolitaine, Monaco et Andorre : 15 jours ouvrés.

- Pour les autres destinations : 30 jours ouvrés.

Les délais de livraison ne peuvent être assurés en cas de force majeure, notamment en cas de grève, telle que définie par la jurisprudence.

### 5.2 - Réexpéditions

En cas d'erreur, faute ou négligence de votre part nécessitant pour le CNED de vous réexpédier un ou plusieurs colis (changement d'adresse non communiqué au CNED, colis non réclamé à la Poste et retourné au CNED...), les frais de réexpédition seront à votre charge.

## Article 6 - Services en ligne

Nonobstant les dispositions ci-après, toute personne qui accède aux services du CNED est soumise aux conditions générales d'utilisation des services (CGU).

Aussi, le fait d'accepter les présentes conditions ne vous dispense pas de vous soumettre aux conditions particulières d'utilisation du service concerné.

### Accessibilité des services en ligne

Le CNED s'efforce, dans la mesure du possible, de maintenir accessibles ses services de manière permanente 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, sous réserve des périodes de maintenance et d'entretien, des opérations de mise à jour des serveurs et de leurs éventuelles interruptions exceptionnelles.

### Prérequis techniques

L'accès à un service s'effectue directement depuis un ordinateur connecté à internet à partir du site dédié dont l'adresse vous sera communiquée suite à votre inscription. Il vous appartient de vous assurer des prérequis techniques nécessaires au bon fonctionnement du service (version du navigateur, versions des plug in éventuels type Flash Player, acceptation des cookies...).

## Utilisation des services

Nonobstant toute obligation supplémentaire figurant dans les conditions particulières d'utilisation d'un service, vous vous engagez à : - ne pas utiliser les services à des fins illégales, - ne pas faire un usage commercial des informations, services et contenus fournis.

L'autorisation non exclusive d'accès aux services de formation en ligne concédée est strictement privative et ne peut sous aucun prétexte être cédée ou apportée à titre onéreux ou gratuit à un tiers sous quelque forme que ce soit. Il vous est également interdit de mettre en place tout procédé informatique ou électronique permettant à des tiers d'accéder au service depuis un ordinateur connecté au site.

Le CNED se réserve la possibilité de suspendre l'accès au service en cas :

- d'agissements contrevenant aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle,

- de manquement à l'une quelconque des obligations qui vous incombent en vertu des présentes conditions générales.

Dans ces deux cas, la suspension de l'accès au service ne peut donner lieu à demande de remboursement ni dédommagement.

## Fonctionnement des sites - responsabilité

Eu égard à la multiplicité des facteurs et prestataires intervenants dans le cadre d'internet, le CNED ne saurait garantir l'accessibilité permanente et continue à ses sites internet. Ainsi, il ne saurait être tenu pour responsable des interruptions temporaires d'accès aux sites internet de formation en ligne, de la fiabilité des transmissions des données présentes sur son site, des temps d'accès ainsi que de tout autre aspect technique spécifique lié à l'internet.

Il ne saurait notamment être tenu pour responsable, tant des éventuelles pannes et conséquences liées à des interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement de ses sites internet, que des problèmes techniques indépendants de ses services, tels que des problèmes de communication dus à vos fournisseurs d'accès internet ou de tout dysfonctionnement lié à la nature d'internet ou à un cas de force majeure.

Par ailleurs, vous êtes seul responsable des conséquences de votre circulation au sein des pages des sites, et plus généralement lors de la transmission des fichiers et programmes informatiques qui composent les sites sur votre matériel de réception. En particulier, il vous appartient de maintenir votre protection antivirus à jour, ainsi que la version de votre navigateur Web. Le CNED ne saurait être responsable de la transmission éventuelle de virus par le biais de son site.

Le CNED décline toute responsabilité quant à toute intrusion dans ses systèmes informatiques et quant à tout pillage de toute donnée qui pourrait en résulter. Cependant, le CNED met en œuvre les moyens utiles afin de prévenir les intrusions illicites.

Le CNED ne saurait en aucun cas être responsable et tenu de réparer d'éventuels dommages indirects subis à l'occasion de l'utilisation du service tels que la perte d'exploitation, la perte de profit, la perte de chance, les dommages ou frais.

## Article 7 - Propriété intellectuelle - Droit d'auteur

Les outils pédagogiques mis à votre disposition sont protégés par la loi française et par les conventions internationales en vigueur et à venir relatives à la propriété intellectuelle quel que soit leur support (papier, cédérom, phonogramme, vidéogramme, site web). La mise à disposition de tels outils n'opère aucun transfert de droits de propriété intellectuelle à votre bénéfice. Vous ne disposez que d'un droit d'utilisation personnelle.

Aussi, sauf autorisation expresse du CNED ou des titulaires de droits, et sous réserve des exceptions légales, vous est interdite toute exploitation, notamment toute reproduction, représentation, adaptation, communication au public, mise à disposition du public, totale ou partielle, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit et, de façon générale, toute utilisation autre que le suivi de la formation.

Toute revente est interdite.

Est également strictement interdite toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation des marques, ou, plus généralement, toute atteinte aux autres droits de propriété intellectuelle attachés aux services, pour quelque motif et sur quelque support que ce soit, sans accord exprès et préalable du titulaire des droits.

## Article 8 - Protection des données personnelles

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement automatisé déclaré à la commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Conformément aux articles 27 et 34 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant et d'un droit de rectification qui s'exerce auprès du CNED, directeur commercial, Téléport 2 - 2 boulevard Nicéphore Niepce - BP 80300 - 86963 Futuroscope Chasseneuil Cedex.

Des courriels d'information commerciale vous permettant de mieux connaître les services du CNED pourront vous être envoyés. Vous pouvez demander à ne plus recevoir de courriels électroniques de la part du CNED à tout moment en cliquant sur le lien prévu à cet effet et inséré en pied de page de chacun de ces courriels.

Vous pourrez également recevoir des messages commerciaux de la part des partenaires contractuels du CNED dans le cadre d'opérations promotionnelles précises et ponctuelles. Ces partenaires reconnus pour la qualité de leurs services et produits sont spécialement choisis par le CNED.

Toute autre utilisation des données personnelles est soumise à votre accord exprès et préalable.

## Article 9\* - Rétractation - Cessation anticipée - Force majeure

Si vous êtes inscrit au titre de l'article 3.2 - Formation à titre individuel qualifiante, certifiante, diplômante ou libre, vous pouvez interrompre votre formation à tout moment dans les conditions et selon les modalités définies ci-après.

### 9.1 - Au titre de la rétractation

Vous bénéficiez d'un délai de dix jours calendaires à compter de la date de signature de votre fiche d'inscription pour vous rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR). Le courrier de rétractation devra être envoyé au site du CNED qui assure le suivi de votre formation. Les supports pédagogiques devront être retournés avec votre demande de rétractation, à vos frais, dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, ...).

Si vous faites usage de votre droit de rétractation aucune somme ne sera due. Le remboursement des sommes déjà versées interviendra dans un délai de 30 jours suivant la date d'envoi de la demande de rétractation et du (des) colis reçus (le cachet de la Poste faisant foi).

Lorsque votre formation est accessible en ligne, aucune demande de rétractation ne sera prise en compte dès lors que vous vous serez connecté à la plate-forme de services en ligne de votre formation.

### 9.2 - Au titre de la cessation anticipée de la formation

Si vous souhaitez interrompre votre formation avant sa date de fin, votre demande de cessation anticipée devra être envoyée par courrier en recommandé avec accusé de réception (LRAR), au site du CNED qui assure le suivi de votre formation.

Toute demande de cessation anticipée ne peut concerner que l'intégralité de la formation suivie, à l'exception des prestations spécifiques visées à l'article 9.2.3. Les autres prestations optionnelles (regroupements, services d'accompagnement) ne peuvent faire l'objet d'une demande de cessation anticipée indépendamment de la formation.

Par ailleurs, au regard de la flexibilité dans l'organisation et le suivi d'une formation à distance, vous pouvez être amené à réaliser votre formation dans des délais plus courts que ceux estimés par le CNED et l'éventuel calendrier prévisionnel de la formation.

Dans cette éventualité, il pourra vous être demandé une somme supérieure aux seuils fixés au regard du nombre de devoirs que vous avez effectivement renvoyés à la correction.

À titre d'exemple, si vous réalisez l'ensemble des devoirs prévus au titre de votre formation au cours du premier mois de formation, l'intégralité du tarif d'inscription sera dû nonobstant votre demande de cessation anticipée.

#### 9.2.1 - Formation dont la durée normale est supérieure à quatre mois

Si votre demande de cessation anticipée est acceptée, il restera à votre charge :

- 65 % du montant total dû pour toute interruption intervenant dans les 30 jours calendaires à compter de l'expiration du délai de rétractation mentionné au 9.1 ci-dessus (soit un remboursement de 35 % du montant total dû),
- 80 % du montant total dû pour toute interruption intervenant dans les 60 jours calendaires qui suivent l'expiration du délai de 30 jours ci-dessus (soit un remboursement de 20 % du montant total dû),
- Au-delà de 90 jours calendaires suivant l'expiration du délai de rétractation mentionné au 9.1 ci-dessus, l'intégralité du montant total est due (soit aucun remboursement).

#### 9.2.2 - Formation dont la durée affichée est inférieure ou égale à quatre mois

Dans ce cas, il restera définitivement à votre charge :

- 65 % du montant total dû pour toute interruption intervenant dans les 15 jours francs à compter de l'expiration du délai de rétractation mentionné au 9.1 des conditions générales de délivrance des formations,
- 80 % du montant total dû pour toute interruption intervenant dans les 15 jours qui suivent l'expiration du délai de 15 jours ci-dessus,
- Au-delà, l'intégralité du montant total est due.

#### 9.2.3 - Montants dus en cas de cessation anticipée ou de non réalisation d'une prestation d'accompagnement en présence

Sauf en cas d'impossibilité de réalisation de la prestation du fait du CNED ou du centre de formation partenaire, il reste acquis au CNED :

- Au titre des prestations « Apport méthodologique et disciplinaire », Accompagnement à l'insertion professionnelle » et « Entraînement aux épreuves orales, écrites ou professionnelles » :
  - un forfait de 15% du tarif de la prestation, quelle que soit l'assiduité de l'Inscrit,
  - le coût horaire des séances effectivement réalisées.
- Au titre des prestations en groupe :
- l'intégralité du montant de la prestation quelle que soit l'assiduité de l'Inscrit.

Les frais de déplacement pour se rendre dans le centre de formation partenaire sont à la charge de l'Inscrit.

### 9.3 - Au titre de la force majeure

Si par suite de cas de force majeure dûment reconnue (événement comportant toutes les caractéristiques suivantes : irrésistible, imprévisible, et extérieur, au sens de l'article 1148 du code civil et de son interprétation par la jurisprudence), vous êtes empêché de suivre votre formation au titre de l'article 3.2 ci-dessus (formation individuelle hors formation sous statut scolaire), vous avez la possibilité de rompre votre contrat par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR), envoyée au site du CNED qui assure le suivi de votre formation.

Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées seront rémunérées à due proportion de leur valeur prévue au contrat.

\*Attention, cet article concerne exclusivement les formations du CNED. La cotisation à la SSE étant forfaitaire et indivisible (article R381-8 du Code de la sécurité sociale), aucun remboursement ne peut donc intervenir au titre de l'article 9 des présentes conditions générales. L'intégralité de cette somme est en effet versée à l'URSSAF par l'intermédiaire du CNED.

### Article 10 - Réclamation

Toute réclamation concernant votre formation devra être envoyée au site du CNED qui assure le suivi de votre formation.

#### Un Médiateur à votre disposition

Le Médiateur académique pour le CNED peut être saisi par écrit à l'adresse suivante : mediateur@cned.fr ou Monsieur le Médiateur - Direction générale du CNED - Téléport 2 - 2 boulevard Nicéphore Niepce - BP 80300 - 86963 Futuroscope Chasseneuil Cedex, lorsque toutes les voies de recours gracieux ont été épuisées. Pour connaître les modalités de saisine et contacter ce dernier par téléphone : consulter les informations figurant dans la rubrique Médiateur du site Cned.fr à l'adresse : <http://www.cned.fr/>

Placé hors hiérarchie, le Médiateur garantit aux usagers-clients, le traitement équitable de leur dossier grâce à sa connaissance du CNED, aux pouvoirs d'enquête dont il dispose et à son impartialité.

#### Article 11 - Non renonciation

Le fait pour le CNED de ne pas se prévaloir d'un manquement de l'acquéreur ou de l'inscrit à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'un quelconque des droits dont il est titulaire.

#### Article 12 - Loi applicable et compétence

Les présentes conditions sont soumises à la loi française. Tout litige relève de la compétence exclusive du Tribunal Administratif.

#### Conditions particulières de vente applicables aux produits d'autoformation commandés lors d'une inscription à une formation

Les présentes conditions complètent les conditions générales de délivrance des formations. L'ensemble des dispositions ci-dessous, qui dérogent aux conditions générales, se substituent à ces dernières.

Ces dispositions n'ont pas vocation à s'appliquer aux commandes réalisées en ligne pour lesquelles des conditions spécifiques sont prévues.

##### 1. - Prix

Les prix sont indiqués en euros et sont nets de taxes. Ils sont modifiables à tout moment sans préavis.

Toutes les commandes sont facturées en euros et payées en euros. Pour toute commande passée hors de la zone euros, les produits seront facturés sur la base du taux de change en vigueur au moment de la commande.

Le paiement de la totalité du prix est à acquitter à la commande et en un seul versement.

Toutes les commandes sont franco de port. Toutefois, pour toute livraison extérieure à la France métropolitaine, les éventuels frais de douane ou taxes locales restent à la charge du destinataire qui en est seul responsable. Il lui appartient de se renseigner auprès des autorités locales sur l'existence éventuelle de tels frais.

##### 2. - Prise de commande et validation

La signature du dossier d'inscription vaut acceptation des présentes conditions.

##### 3. - Mode de paiement

Le règlement des produits d'auto-formation s'effectue avec le règlement de votre formation selon les dispositions de l'article 4.2 des conditions générales de délivrance des formations.

##### 4. - Produits d'autoformation autres que produits en ligne : modes et délais de livraison

Le(s) produit(s) est (sont) expédié(s) au plus tard avec les supports pédagogiques de votre formation.

##### 4.1. - Modes et délais de livraison

Toutes les livraisons sont assurées selon les conditions prévues à l'article 5 des Conditions générales de délivrance des formations intitulé « Modes et délais de livraison des supports pédagogiques ».

##### 4.2. - Indisponibilité des produits

En cas d'indisponibilité définitive du produit commandé, le CNED pourra proposer à l'inscrit un produit d'une qualité équivalente ou supérieure au même prix, ou procédera au remboursement.

##### 4.3. - Transfert de propriété - Transfert de risque

Le transfert de propriété des produits au profit de l'inscrit ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier et ce quelle que soit la date de livraison desdits produits.

En revanche, le transfert des risques de perte et de détérioration des produits sera réalisé dès réception desdits produits par l'inscrit.

##### 5. - Produits en ligne : modalités d'accès

Chaque produit en ligne commandé est strictement personnel et n'est valable que pour un seul inscrit. Il ne peut être revendu ni cédé. Toute autre utilisation est soumise à l'autorisation préalable et expresse du CNED.

Pour chaque produit en ligne commandé, l'inscrit reçoit un indicatif d'inscription, un numéro d'inscrit, et les identifiants nécessaires pour accéder au site internet dédié et bénéficier du produit. L'inscrit reste seul responsable de l'utilisation de ses identifiants. Il lui est interdit de les communiquer à un tiers.

##### 5.1. - Durée et renouvellement

Les produits en ligne sont accessibles par l'inscrit pour la durée précisée dans la notice descriptive. Cette durée prend effet à compter de la date d'inscription indiquée sur la confirmation d'inscription. Le renouvellement n'est pas automatique. Il fait l'objet d'une nouvelle commande de l'inscrit.

##### 5.2. - Modalités techniques d'accès au service

Ces modalités sont celles figurant à l'article 6 des conditions générales de délivrance des formations.

##### 6. - Droit de rétractation

###### 6.1. - Produits audiovisuels et multimédias

L'inscrit dispose d'un délai de 7 jours francs (le cachet de la Poste faisant foi), pour retourner, à ses frais, les produits ne lui convenant pas. Ce délai court à compter du jour de leur réception par l'inscrit. Si le délai expire un samedi, un dimanche, ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au 1er jour ouvrable suivant.

Les retours sont à effectuer auprès de : CNED - directeur commercial, Téléport 2 - 2 boulevard Nicéphore Niepce - BP 80300 - 86963 Futuroscope Chasseneuil Cedex. Les frais de retour sont à la charge de l'acquéreur.

Le remboursement (hors frais de retour) intervient dans un délai de 30 jours suivant la date d'envoi par l'inscrit de sa demande de rétractation (le cachet de la Poste faisant foi), accompagnée du colis retourné.

Les produits retournés doivent parvenir dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice...). et accompagnés d'une preuve d'achat (bordereau d'envoi). Les articles retournés incomplets, abîmés, endommagés ou salis par l'inscrit ne sont pas repris et ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un remboursement.

Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les enregistrements audio ou vidéo et les logiciels informatiques livrés scellés par le CNED et qui auraient été descellés par l'inscrit.

###### 6.2. - Produits en ligne

L'inscrit dispose d'un droit de rétractation qu'il peut exercer dans un délai de 7 jours francs à compter de la date de livraison de son numéro d'inscrit. Si le délai expire un samedi, un dimanche, ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au 1er jour ouvrable suivant.

Ce droit de rétractation est à exercer auprès du CNED, directeur commercial, Téléport 2 - 2 boulevard Nicéphore Niepce - BP 80300 - 86963 Futuroscope Chasseneuil Cedex. Le remboursement interviendra dans un délai de 30 jours suivant la date d'envoi par l'acquéreur de sa demande de rétractation (le cachet de la Poste faisant foi).

Toutefois, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les produits en ligne que l'inscrit a commencé à utiliser avant la fin du délai de 7 jours. Aussi, le droit de rétractation ne peut être exercé dès lors que l'inscrit s'est connecté pour la première fois et identifié auprès du site dédié avec les identifiants que le CNED lui a communiqués suite à son inscription.

###### 7. - Produits audiovisuels et multimédias et produits d'autoformation autres que produits en ligne : garantie et service après-vente

###### 7.1. - Garantie contractuelle et garantie des vices cachés

###### Garantie contractuelle

L'acquéreur bénéficie d'une garantie contractuelle contre toutes les défauts qui pourraient présenter le produit, pendant une durée de 3 mois.

Toutefois, la garantie contractuelle ne couvre pas :

- les défaillances liées au non-respect de la notice d'emploi, ou à une utilisation anormale du produit par suite d'une négligence ou d'une faute de l'acquéreur,
- les dommages consécutifs à un phénomène naturel ou à un accident (dégât des eaux, incendie, etc.).

###### Garantie des vices cachés

La garantie contractuelle joue sans préjudice de la garantie légale contre les vices cachés prévue par le Code civil.

Le CNED garantit donc l'acquéreur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés du produit vendu et s'engage à le remplacer dès lors que le consommateur démontre l'existence d'un tel vice.

###### 7.2. - Modalités de mise en œuvre de la garantie - Remplacement du produit

En cas de défautosité du produit et de mise en œuvre de la garantie contractuelle ou des vices cachés, le CNED procédera au remplacement du produit par un produit identique dans un délai de 30 jours francs à compter de la mise en œuvre de la garantie et du retour du produit défectueux.

En cas d'indisponibilité définitive du produit de remplacement, les dispositions de l'article 4.3 trouvent pleinement à s'appliquer.

###### 8. - Réclamation - information

Pour toute réclamation ou information relative aux produits audiovisuels et multimédias proposés par le CNED, l'inscrit peut écrire à CNED, directeur commercial, Téléport 2 - 2 boulevard Nicéphore Niepce - BP 80300 - 86963 Futuroscope Chasseneuil Cedex, ou téléphoner au 05 49 49 94 94. Toute réclamation concernant un produit en ligne devra être adressée aux coordonnées communiquées sur le site Internet dédié (onglet « contact » du site).

# BTS

## Demande de dispense de devoirs

**CE FORMULAIRE EST À RETOURNER AVEC VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION**

**Ce document n'est pas nécessaire pour une inscription par unité.**

Madame, Monsieur,

Si vous avez obtenu, lors d'une précédente session d'examen, des notes égales ou supérieures à 10, vous pouvez demander à en conserver le bénéfice dans la limite des cinq sessions suivant celle à laquelle vous vous êtes présenté(e) – Renseignez-vous auprès du rectorat de votre académie.

Le CNED vous offre la possibilité, pour chacune des épreuves concernées, d'être dispensé(e) de devoirs si vous en manifestez le souhait, par l'intermédiaire du coupon-réponse ci-dessous.

**Cette dispense est valable pour toute l'année scolaire 2014/2015 et implique qu'aucun devoir ne sera corrigé.**

Je soussigné(e) Mme, M, ..... demande à être dispensé(e) de devoirs pour la (ou les) matière(s) suivante(s)

**Intitulé du BTS :** .....

Libellé de l'épreuve à dispenser	Cadre réservé au CNED Matières et n° de devoirs

**Joindre obligatoirement tout document pouvant donner droit à dispense.**

**La mention « dispensé(e) de devoirs » sera portée sur le livret scolaire (ou de formation) en regard des matières concernées.**

Fait à..... le ..... Signature

**Avis du responsable de formation :** Conforme  Non conforme

Signature du responsable de formation

Cadre réservé au CNED (indicatif)

.....

**05 49 49 94 94**

**Novembre à mai :**  
lundi à vendredi : 8 h 30 - 18 h

**Juin à Octobre :**  
lundi à vendredi : 8 h 30 - 18 h 30  
et samedi : 9 h - 12 h 30

*Tarifification ordinaire, sans surcoût.  
Serveur vocal en dehors des horaires d'ouverture.*

